



# Formation - Autorisation de conduite Pont roulant / Palan (R484)

PROG-FPR484  
V7.0 - MAJ 2026-06  
Page 1/1

Initiale / Recyclage - Formalisation de l'autorisation de conduite par l'employeur conformément au Code du travail

<b>DURÉE</b> 7 heures - 1 jour (adaptable selon niveau salarié)	<b>RYTHME</b> Session intra sur dates définies avec le client	<b>PARTICIPANTS</b> 8 personnes maximum (6 si pont roulant et palan)	<b>TARIF</b> 900 € (dépts 50/14) autres départements : nous contacter
---	--	--	---

<b>Identification de l'action</b> <b>Formation</b> : Autorisation de conduite Pont roulant / Palan (R484) <b>Référence</b> : PROG-FPR484 - <b>Version</b> : V7.0 - <b>Mise à jour</b> : 2026-06 <b>Organisme</b> : 3SAFE Morgan DETOISIEN <b>NDA</b> : 28 50 01329 50 ne vaut pas agrément de l'État - <b>SIRET</b> : 438 408 676 00056 Habilitation SST réseau CARSAT n°H37226/2021/SST-1/0/14 Liste d'agrément Préfecture Normandie SSCT CSE & Liste Économique financière et sociale Centre AIPR n°1317 Ministère de l'Environnement
---

<b>Objectifs pédagogiques</b> <b>Objectif général</b> : Permettre aux participants d'acquérir les compétences nécessaires pour conduire en sécurité un pont roulant et/ou un palan, conformément à la recommandation R484, en vue de la formalisation de l'autorisation de conduite par l'employeur. <b>À l'issue de la formation, le participant sera capable de</b> : <ul style="list-style-type: none"><li>- Identifier la réglementation applicable à la conduite des ponts roulants de catégorie 1.</li><li>- Appliquer les règles de sécurité pour la circulation, la prise de charge et les manœuvres.</li><li>- Mettre en oeuvre les règles d'élingage et les gestes de commandement adaptés.</li><li>- Réaliser la prise de poste, la conduite, la fin de poste et le signalement en sécurité.</li></ul>
---

<b>Public visé, prérequis et admission</b> <b>Public visé</b> : Personnels devant manipuler un pont roulant et/ou un palan. <b>Prérequis</b> : Avoir 18 ans révolus ; être médicalement apte à l'utilisation ; être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (EPI). Fournir un matériel à jour de sa VGP et conforme. <b>Admission / positionnement</b> : Analyse du besoin, vérification des prérequis, questionnaire de positionnement et validation administrative avant démarrage.
--

<b>Durée, rythme et modalités de déroulement</b> <b>Durée</b> : 7 heures - 1 jour (adaptable selon niveau salarié) <b>Rythme / période</b> : Session intra sur dates définies avec le client <b>Participants</b> : 8 personnes maximum (6 personnes maximum si pont roulant et palan) <b>Format</b> : 100 % présentielle : 7 h - réalisable en hybride/visio ; méthodes actives, démonstrations, QCM interactif, apports théoriques participatifs et mise en pratique. <b>Lieu</b> : Présentiel en intra, distanciel ou site client selon convention <b>Délais d'accès</b> : Entrée possible sous 15 jours ouvrés après validation administrative, sous réserve de disponibilité.
---

<b>Contenu et progression pédagogique</b> <b>Séquence 1 - Cadre réglementaire et technologie</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Aspects réglementaires et recommandation R484. - Connaissance et technologie des ponts roulants et palans.</li></ul> <b>Séquence 2 - Élingage et préparation des charges</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Modèles d'élingues, techniques d'élingage et répartition des efforts. - Règles de sécurité pour la prise de charge et l'environnement de travail.</li></ul> <b>Séquence 3 - Mise en situation pratique sur site</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Conduite et manœuvres ; élimination du balancement ; gestes de commandement.</li><li>- Positionnement du pont roulant, prise et fin de poste, ballisage, signalisation, entretien et maintenance.</li></ul> <b>Séquence 4 - Évaluation</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Tests théorique et pratique intégrant les attendus de la recommandation R484.</li></ul>
---

<b>Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement</b> <b>Méthodes pédagogiques</b> : alternance d'apports, démonstrations, exercices, échanges de pratiques, études de cas et mises en situation. <b>Moyens techniques</b> : salle adaptée ou classe virtuelle, support de projection, documents pédagogiques, outils numériques ou collaboratifs selon le format retenu. <b>Supports</b> : support de formation, fiches pratiques, ressources complémentaires / livrables remis.
--

<b>Modalités de suivi, assiduité et accompagnement</b> <b>Suivi de l'exécution</b> : feuille d'émargement / relevé de connexion, suivi de l'assiduité, traçabilité des exercices et accompagnement pendant la formation. <b>Évaluation des résultats</b> : positionnement initial (+2jours), évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique. <b>Sanction de l'action</b> : attestation de fin de formation ou certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.
---

<b>Évaluation des acquis et sanction de l'action</b> <b>Suivi de l'exécution</b> : feuille d'émargement ou relevé de connexion, suivi de l'assiduité, traçabilité des exercices et accompagnement pendant la formation. <b>Évaluation des résultats</b> : positionnement initial, évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique, observation ou production attendue. <b>Sanction de l'action</b> : attestation de fin de formation et certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.
--

<b>Accessibilité et adaptation handicap</b> Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins d'aménagement le plus tôt possible afin d'étudier les adaptations raisonnables. <b>Référent handicap</b> : contact@3safe.fr <b>Modalités possibles</b> : adaptation des supports, rythme, modalités d'évaluation, accessibilité des locaux ou orientation vers partenaires spécialisés.
--

<b>Tarif, financement et modalités administratives</b> <b>Tarif</b> : 900 € (départements 50 et 14) ; autres départements : nous contacter. <b>Modalités de règlement</b> : Selon convention, devis ou bon de commande accepté. Financement possible selon situation : entreprise, OPCO, financement individuel ou autre dispositif à vérifier avant contractualisation. Conditions détaillées précisées dans le devis, la convention, le contrat ou le bon de commande.
--

<b>Contacts, réclamations et amélioration continue</b> <b>Contact administratif et pédagogique</b> : morgan.detoisien@3safe.fr - 07 80 59 68 92 - contact@3safe.fr <b>Site</b> : https://3safe.fr <b>Réclamations</b> : contact@3safe.fr. Les retours participants et commanditaires sont analysés dans une logique d'amélioration continue. <b>Adresse</b> : 292, rue des Azalées 50000 Saint-Lô
---

<b>Indicateurs et informations complémentaires</b> <b>Taux satisfaction stagiaires 2025</b> : 97 % <b>Avis stagiaires 2025 "recommanderiez-vous cette formation"</b> : 100 % (résultats détaillés visibles sur 3safe.fr). Documents associés possibles : règlement intérieur, conditions générales, livret d'accueil, protocole handicap, procédure réclamations.
--

<b>Informations pratiques permanentes</b> <b>Lieu / accès</b> : Présentiel en intra, distanciel ou site client selon convention <b>Délais d'accès</b> : Entrée possible sous 15 jours ouvrés après validation administrative, sous réserve de disponibilité. <b>Modalités de règlement</b> : Selon convention, devis ou bon de commande accepté. <b>Référent handicap</b> : contact@3safe.fr <b>Email réclamations</b> : contact@3safe.fr
---

<b>Besoins matériels stagiaires</b> Le stagiaire doit disposer des moyens nécessaires au suivi de la formation : ordinateur ou support de prise de notes, accès internet en cas de distanciel, adresse email active, logiciels ou documents métiers précisés avant l'entrée en formation si nécessaire. EPI si pratique atelier.
---

<b>Équipe pédagogique</b> L'action est animée par un formateur / testeur CACES disposant de CACES à jour (R484, R485, R486, R489 et R492F), chargé de l'animation pédagogique, du suivi des acquis et de l'adaptation des méthodes aux besoins du groupe. <b>Référent pédagogique</b> : Morgan DETOISIEN mobilisé pour le suivi administratif et pédagogique.
---